




Mairie de Mortefontaine
18 rue Corot
60128 Mortefontaine
03 44 54 77 86 / 06 07 88 14 25
mairie@mortefontaine-oise.fr

Extrait du registre des délibérations Du conseil municipal

Envoyé en préfecture le 13/06/2023
Reçu en préfecture le 13/06/2023
Publié le 
ID : 060-216004275-20230609-DELIB_52_2023-DE

Nombre de membres	12		
Présents	8		
En exercice	12		
Qui ont pris part à la délibération	9		
Date de convocation du conseil municipal	2 juin 2023		
Secrétaire de séance	Chantal MALAQUIN		
	Membres présents	Membres absents	Représenté par
Jacques Fabre	X		
Chantal Malaquin	X		
Sandra Mazzoni	X		
François Pinson	X		
Frédéric Caron	X		
Anne Philippo	X		
Barbara Dufossé		X	
Patrice Duval	X		
Laurent Huet		X	
Evelyne Laffargue Moreno		X	
Raymonde Lenfant	X		
Marie Odile van Oudheusden		X	Anne PHILIPPO

L'an deux mil vingt-trois, le 9 juin, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques FABRE, le Maire.

Délibération n° 52-2023

Objet : **Election des délégués du conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs**

1) Composition du bureau électoral :

Présidé par le maire, le bureau électoral est composé des deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir : Patrice DUVAL, Raymonde LENFANT, Sandra MAZZONI et Frédéric CARON

2) Mode de scrutin :

Le maire a indiqué que conformément aux articles L. 288 et R 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus séparément, sans débat, au scrutin secret majoritaire à deux tours.

3) Déroulement de chaque tour de scrutin :

Après le vote du dernier conseiller, le président a déclaré le scrutin clos et les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

4) Election des délégués :

4.1. Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des délégués

a. Nombre de conseillers présents à l'appel et représenté : 9

b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0

c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b) : 9

- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- f. Nombre de suffrages exprimés [c-(d+e)] : 7
- g. Majorité absolue : 4

Ont obtenu :

- Jacques FABRE : 6 voix
- François PINSON : 6 voix
- Chantal MALAQUIN : 4 voix
- Anne PHILIPPO : 4 voix
- Patrice DUVAL : 2 voix
- Raymonde LENFANT : 2 voix
- Evelyne MORENO : 2 voix

4.2 Résultats du second tour de scrutin de l'élection des délégués

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel et représenté : 9
- b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b) : 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 9
- e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- f. Nombre de suffrages exprimés [c-(d+e)] : 9

Ont obtenu :

- Chantal MALAQUIN : 5 voix
- Anne PHILIPPO : 3 voix
- Jacques FABRE : 1 voix

4.3 Proclamation de l'élection des délégués

Jacques FABRE a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat
François PINSON a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Chantal MALAQUIN a été proclamée élue au 2nd tour et a déclaré accepter le mandat

5. Élection des suppléants :

5.1. Résultats du premier tour de scrutin de l'élection des suppléants

- a. Nombre de conseillers présents à l'appel et représenté : 9
- b. Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote (abstention) : 0
- c. Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés dans l'urne) (a-b) : 9
- d. Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- e. Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 0
- f. Nombre de suffrages exprimés [c-(d+e)] : 9
- g. Majorité absolue : 5

Ont obtenu :

- Anne PHILIPPO : 7 voix
- Raymonde LENFANT : 7 voix
- Frédéric CARON : 6 voix
- Evelyne MORENO : 2 voix
- Laurent HUET : 2 voix
- Patrice DUVAL : 2 voix

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID : 060-216004275-20230609-DELIB_52_2023-DE

5.3 Proclamation de l'élection des suppléants

Anne PHILIPPO a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Raymonde LENFANT a été proclamée élue au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Frédéric CARON a été proclamé élu au 1^{er} tour et a déclaré accepter le mandat

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits. Pour extrait certifié conforme,

Jacques FABRE

Le Maire